

Règlement des pilotes et de l'équipe de ravitaillement

1. Tous les pilotes, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau d'inscription de préférence deux heures avant le début de l'épreuve.
2. L'entrée payante ne permet qu'à un seul pilote et à un seul véhicule tracteur d'accéder à la zone des stands.
3. Chaque pilote doit assister à la réunion des pilotes, qui a lieu environ 30 minutes avant l'heure de départ prévue de la compétition.
4. L'accès aux stands est recommandé aux plus de 13 ans. Tous les enfants de moins de 13 ans doivent rester dans leur remorque entre les manches ou pendant les déplacements des véhicules et doivent être accompagnés de leur tuteur en permanence. Le non-respect du règlement peut entraîner la disqualification du pilote.
5. Les pilotes et membres d'équipage âgés de 16 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent et/ou d'un tuteur lors de l'inscription pour signer une autorisation parentale, et ce parent et/ou tuteur doit être présent pendant toute la durée de l'épreuve.
6. La conduite agressive est limitée à la piste pendant la course. La consommation d'alcool ou de drogues ne sera pas tolérée dans la zone des stands.
7. Tous les pilotes et membres d'équipage sont tenus de signer un formulaire de décharge numérique avant la course, faute de quoi ils ne seront pas admis dans la zone des stands.
8. La consommation d'alcool ou de drogues est interdite avant ou pendant la course.
9. Ontario Demolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou d'expulser tout participant, membre d'équipage ou équipe dont les actions entravent le déroulement, le plaisir ou l'efficacité de l'événement.
10. Seul le pilote du véhicule en compétition est autorisé à circuler sur la piste après les manches/épreuves sans autorisation officielle.
11. Ontario Demolition Derby offre une assurance responsabilité civile aux participants, mais les biens personnels et l'équipement sont la responsabilité de leur propriétaire.
12. Le pilote est responsable des actions des membres de son équipe de ravitaillement.

Règles relatives à l'équipement et à la conduite

1. Tous les pilotes doivent être équipés d'un casque, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de main du pilote et des officiels de la piste. **Les visières de style motocross ne sont pas recommandées.**
2. Tous les pilotes doivent porter une tenue vestimentaire acceptable pour participer (pas de shorts ni de débardeurs).
3. Les véhicules doivent être équipés de freins adéquats. Le pilote doit garder le contrôle de son véhicule en permanence.
4. Aucun coup de portière délibéré ou agressif ne sera toléré.
5. Si le capot de la voiture s'ouvre avec des pales de ventilateur en métal, le pilote sera disqualifié.
6. Règle 1 incendie. À la discrétion des officiels.
7. Si une portière s'ouvre pendant la course, la voiture et le pilote seront disqualifiés.
8. Tout pilote qui n'établit pas ou ne tente pas d'établir un contact compétitif avec d'autres participants actifs sera disqualifié. Vous disposez de 45 secondes. INTERDICTION DE RANGER.
9. Il est de la responsabilité du pilote de respecter les consignes des officiels de piste et de s'y conformer à tout moment. Tout manquement à cette obligation entraînera la disqualification.
10. Un vainqueur ou un deuxième de manche qualifié pour une épreuve principale doit piloter le même véhicule lors de la course principale (le cas échéant).

11. Aucun changement de pilote n'est autorisé.
12. Règle de blocage interdit.
13. Interdiction de retenir.

TYPE DE VOITURE

Véhicules admissibles

- Toute voiture de tourisme 2 roues motrices de 1980 ou plus récente, équipée d'un moteur 4 ou 6 cylindres, avec un empattement de 270 cm ou moins.
- Les véhicules à transmission intégrale DOIVENT être convertis en 2 roues motrices.
- Les corbillards, limousines, jeeps, fourgonnettes et camions sont interdits.
- Les Toyota Camry (Wide Body) de 1992 et plus récentes, ainsi que tout autre modèle Toyota/Lexus à sous-châssis complet (Camry, Solara, ES300, Avalon, etc.) sont interdites.
- d) Si votre voiture est jugée surdimensionnée, vous passerez à la catégorie intermédiaire.

Admissibles

Les conducteurs doivent être âgés d'au moins 16 ans. Les conducteurs de 16 et 17 ans doivent fournir une autorisation parentale et être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

PRÉPARATION DE LA VOITURE - AUCUNE SOUDURE, sauf indication contraire.

Matériaux inflammables.

Tous les tapis, garnitures de pavillon, Les panneaux de porte et TOUS les autres matériaux inflammables DOIVENT être retirés de l'intérieur de la voiture. Le siège avant et le tableau de bord peuvent rester en place. Les protections de pare-chocs avant et arrière DOIVENT être retirées.

VITRE/AIRBAGS

Toutes les vitres, rétroviseurs, garnitures et airbags doivent être retirés avant le derby. Aucune vitre ne doit être brisée contre le bas des portières.

EXTINCTEUR

Minimum de 1,1 kg et DOIT être à portée du pilote. Doit être en état de marche et avoir une jauge en bon état de marche. Veuillez vérifier la jauge de l'extincteur avant d'arriver sur le lieu de l'événement.

PORTES ET NUMÉROS

La porte conducteur DOIT être renforcée et peinte en blanc à au moins 50 %. Une plaque d'immatriculation sur le toit, en option, peut être solidement fixée. Le numéro de la voiture DOIT être clairement visible.

BATTERIE

Doit être déplacée sur le plancher ou le siège passager avant et solidement fixée dans un coffre/conteneur exempt de toute source de carburant. Une (1) seule batterie de voiture. Après l'inspection, le réservoir doit être recouvert d'une protection ininflammable, telle qu'un airbag ou un tapis en caoutchouc. Batteries de camions lourds ou d'équipements interdits.

RÉSERVOIR D'ESSENCE

Les réservoirs d'essence d'origine doivent être retirés. Réservoir marin en acier, réservoir à carburant personnalisé ou réservoir à carburant de course certifié **UNIQUEMENT**.

Tous les réservoirs doivent être solidement fixés au milieu de la banquette arrière.

Le réservoir doit être recouvert d'une protection ininflammable après l'inspection. L'airbag est fortement recommandé.

Aucun mouvement ne doit se produire pendant l'inspection.

Toute fuite entraînera la disqualification.

Protections de réservoir interdites. Le réservoir peut être fixé à la barre d'ancrage, mais ne doit en aucun cas servir de protection. Si le réservoir est fixé à la barre d'ancrage, il ne doit pas toucher le plancher de la voiture et doit être à au moins 38 cm de la tôle arrière.

RÉSERVOIRS DANGEREUX INTERDITS. JERRY-CANS INTERDITS. VIS

AUTOTARAUDEUSES INTERDITES.

CONDUITES DE CARBURANT

Toutes les conduites de carburant doivent être équipées de raccords étanches en acier ou en caoutchouc (pas de conduites transparentes). Aucune exception. Les conduites doivent passer à l'intérieur de la voiture. Toute fuite entraînera la disqualification. Tous les raccords **DOIVENT** être équipés de colliers de serrage pour éliminer les fuites. Si votre système d'alimentation en carburant n'est pas sécurisé, vous ne pourrez pas courir.

POMPE À CARBURANT

Doit être équipée d'un interrupteur de sécurité marqué en rouge, situé au centre du pare-brise ou du tableau de bord, à l'usage des officiels. L'interrupteur sert uniquement à contrôler la pompe à carburant. Sécurité du pilote. Cette règle s'applique uniquement aux voitures à injection.

COFFRE/HAYON

Le coffre peut être replié. Le couvercle du coffre peut être retiré. Le coffre/hayon doit être fermé en six points maximum à l'aide d'une chaîne, d'un câble ou de ceintures de sécurité, sans soudure. Deux tiges filetées de 19 mm maximum dans le coffre/hayon sont autorisées, mais **DOIVENT** être placées dans le couvercle du coffre et **NON** dans la zone des haut-parleurs.

CAPOTEAUX

Les capots ne sont pas obligatoires. Sans capot, utilisez uniquement un ventilateur électrique ; les ventilateurs directement connectés au moteur doivent être retirés. Le capot doit être en position d'origine ou retiré. Une ouverture de 30 cm doit être découpée au centre du capot. Les capots doivent être fixés à 6 points maximum par porte, à l'aide d'une chaîne, d'une sangle, d'un fil ou d'une ceinture. Le capot peut être boulonné à travers le support de radiateur **UNIQUEMENT** à 2 points, à l'aide de boulons ou de tiges de 19 mm maximum.

Ces boulons **NE DOIVENT PAS** dépasser du support de radiateur et comptent pour 2 des 6 points de fixation du capot fermé. L'ouverture du capot peut être demandée.

PANNEAUX DE CARROSSERIE

Du métal peut être découpé autour des roues pour libérer l'espace. Aucun boulon supplémentaire n'est nécessaire.

FIXATION DES PORTES

Toutes les portes doivent être fermées à l'aide d'un fil, de sangles, de chaînes ou de ceintures de sécurité, à 8 points maximum par porte. Interdiction de boulonner ou de souder les portes fermées. La porte conducteur peut être soudée pleine.

Plaques de portière

Côté conducteur, une plaque d'acier de 152 cm x 6 mm maximum peut être appliquée sur les portes conducteur. Hauteur illimitée, boulonnée à 6 endroits avec des boulons de 19 mm maximum. Profilé en C ou cornière non recommandé. La porte conducteur doit impérativement être renforcée.

La porte passager peut être munie d'une plaque.

La porte conducteur doit être peinte en blanc à 50 % minimum.

Arceau de sécurité

Une barre de sécurité de 7,6 x 7,6 cm maximum peut être boulonnée ou soudée derrière le siège conducteur, d'un côté à l'autre, pour le protéger. Un arceau de sécurité peut relier le plancher au toit, derrière le siège conducteur. Il peut également relier l'arceau de sécurité. Utilisation interdite. Non obligatoire. L'arceau de sécurité ne doit pas dépasser l'arrière du siège conducteur. Deux barres de sécurité peuvent être boulonnées au plancher depuis l'arceau de sécurité. Elles ne peuvent pas être soudées au plancher. Pas de barres de tableau de bord ni de barres côté passager. Vous pouvez boucher l'intérieur de la portière passager.

MODIFICATIONS INTÉRIEURES

Soudure interdite sur les joints de support de carrosserie ou de cloison pare-feu. Les trous importants dans le plancher doivent être réparés avec du métal de même calibre et solidement fixés. Aucun renfort. Des sièges cassés peuvent entraîner une disqualification.

PARE-CHOCS

Le pare-chocs avant peut être remplacé par n'importe quel pare-chocs d'origine à barres d'armature. Aucun soudage à la molette ni soudure. PAS DE PARE-CHOCS TUBULAIRES. Les pare-chocs peuvent être soudés directement à l'extrémité du cadre. Le cadre avant peut être raccourci jusqu'au support de radiateur ou au sous-châssis avant, selon la première éventualité. Une plaque de 15 cm x 15 cm x 6,35 cm peut être soudée à l'extrémité du cadre, et vous pouvez y souder le pare-chocs. Cela facilitera le montage d'un pare-chocs en acier ou en aluminium. Si vous utilisez des boulons pour fixer le pare-chocs, vous pouvez utiliser deux plaques de 5 cm x 15 cm x 6,35 cm reliant le cadre au pare-chocs pour le maintenir en place. Le pare-chocs avant doit être relié au support de radiateur en deux points maximum. Le pare-chocs ne peut pas être plus large que les ailes avant (véhicule neuf). Dans le cas contraire, il devra être coupé. Les pare-chocs arrière DOIVENT être ceux d'origine, présents sur le véhicule d'origine ou retirés. Vous pouvez utiliser deux plaques de 5 x 15 x 6 cm pour maintenir les pare-chocs avant et arrière. Il est interdit de sursouder les pare-chocs. Il est interdit de remplacer les pare-chocs de camion. Soyez prêt à prouver qu'il s'agit bien d'un pare-chocs d'origine Rebar. Il est interdit de répliquer.

RADIATEUR

Les radiateurs et le système de refroidissement doivent être vidés de leur antigel et additionnés uniquement d'eau. Les trop-pleins du radiateur doivent être dirigés vers le bas, au sol. Le radiateur doit être monté dans sa position d'origine ou retiré. Les grilles sont

2025 Stock Mini

interdites. (Les condenseurs de climatisation d'origine sont autorisés dans leur position d'origine.) Aucun ajout de métal autour du radiateur pour le renforcer. Pas de protection de radiateur.

REFROIDISSEUR DE TRANSMISSION

Pas de refroidisseur de transmission.

SUSPENSION/DIRECTION

La suspension doit rester d'origine. Les voitures équipées de fusées en aluminium peuvent être remplacées par des fusées en acier sans modifications ni soudures majeures (GM à GM, Ford à Ford, etc.). Si des pièces sont cassées et doivent être remplacées, envoyez un message pour obtenir des précisions. Les blocs de jambe de force sont autorisés avec un tube de 15 cm de long maximum.

CADRES

Pas de soudure du cadre, pas de soudure à la molette. Pas de boulonnage ni de goupillage du sous-châssis. Les châssis pliés peuvent être réparés avec un total de 6 plaques (10 x 10 x 6 mm). Les réparations de châssis doivent être peintes d'une couleur vive et signalées aux autorités lors de l'inspection. L'attelage de remorque doit être entièrement démonté. Le châssis arrière peut être entaillé.

MOTEURS/TRANSMISSION

Les moteurs 4 et 6 cylindres peuvent être interchangeables, mais doivent utiliser des supports de châssis et de moteur d'origine. Les supports faits maison ou de rechange sont autorisés. Le renforcement de la voiture est interdit. Le chaînage des moteurs est autorisé.

SUPPORTS DE CARROSSERIE

De série. Boulons et bagues d'origine. Pas de boulons supplémentaires. Pas de supports de carrosserie à 9 fils supplémentaires.

PARE-BRISE/LUNETTES ARRIÈRE

Le pare-brise avant doit être équipé d'une seule barre en acier ou d'une chaîne boulonnée devant le conducteur. Pas de barres de lunette arrière.

PNEUS

Pneus classés P UNIQUEMENT. Tous les pneus moteurs doivent être gonflés à l'air uniquement. Les pneus non moteurs peuvent être pleins/gonflés. Les pneus peuvent Les jantes peuvent être doublées. Les moyeux de roue peuvent être soudés à la jante pour modifier la configuration des boulons, et non pour la renforcer. Pas de moyeux pleins. Pas de triples flancs. Toutes les masses d'équilibrage doivent être retirées. Pas de jantes faites maison. Pas de verrous de talon, pas de protections de valve. Pas de pneus type skidsteer/fourche sur les roues motrices.

« La décision de l'arbitre est définitive »

Réclamations

Si un pilote estime qu'un autre participant triche, il doit contacter un officiel dans les 15 minutes suivant la dernière course de la soirée. Il doit également présenter une caution de

2025 Stock Mini

100 \$. Si la voiture en question est reconnue coupable de tricherie, la caution sera remboursée.

Avis de non-responsabilité ONTARIO DEMOLITION DERBY a le droit de réinspecter / couper / ou percer un véhicule. ONTARIO DEMOLITION DERBY a le droit de réinspecter / couper / ou percer tout véhicule à tout moment. L'échec à la réussite du test technique entraînera une disqualification et / ou la perte de tous les gains. ** Si vous avez des questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez appeler ONTARIO DEMOLITION DERBY. ** Les véhicules jugés trop petits, trop endommagés ou dangereux pour leur catégorie par les officiels ne seront pas autorisés à participer. ** Tout équipement ou fabrication jugé dangereux, surdimensionné ou inadéquat par les officiels ne sera pas autorisé à participer. ** Toute modification supplémentaire non répertoriée ci-dessous peut être considérée comme illégale et peut entraîner une disqualification immédiate. **

Absolument toute soudure ou modification non autorisée trouvée sur un véhicule de compétition avant, pendant ou après. ** Consultez le site Web pour connaître les catégories exactes de chaque événement.